

CONDITIONS GENERALES DE VENTES:

En achetant, le client déclare avoir pris connaissance et accepte sans réserve les conditions générales de vente suivantes, lesquelles sont mises en ligne sur le site **www.venezo.com**. Ces conditions de vente prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par le vendeur. Le vendeur se réserve le droit de modifier ses conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

Article 1. Clause générale

Nos ventes sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toute condition d'achat, sauf dérogation formelle et expresse de notre part. Les articles vendus par Venezo sont garantis neufs conformément à la loi en vigueur et n'ont, en aucun cas, fait l'objet d'une utilisation préalable, sauf précision contraire mentionnée dans la description du produit.

Article 2. Commandes

Pour passer commande le client devra nous contacter en nous indiquant clairement le produit de son choix. Ce dernier pourra choisir parmi de nombreux modèles dans une large palette de couleur et matière. Pour qu'une commande soit validée et effective deux conditions seront requises :

- La signature du bon de commande.
- Le versement de 50% d'acompte.

En cas de commande, celle-ci ne sera traitée qu'à réception du versement de l'acompte.

Chaque commande sera fabriquée pour le client étant donné que l'usine fonctionne sans stock. Toute commande sera donc considérée comme ferme et définitive. Pour rappel et conformément aux dispositions de l'article L.121-20-2 du Code de la consommation, aucune rétractation ne pourra intervenir lorsque le produit vendu a été confectionné selon les spécifications du consommateur.

Article 3. Moyens de Paiements acceptés

Nous acceptons les moyens de paiements suivants : Virement, Chèque, Espèces.

Article 4. Garantie vices cachés

Le client bénéficie de la garantie légale contre les vices cachés selon les dispositions et les modalités des articles 1641 et suivants du code civil

Article 5. Enlèvement dans nos locaux

Notre clientèle pourra viendra retirer sa commande dans nos établissements contre paiement du solde de son bon de commande. Aucun frais d'enlèvement ne sera demandé. A défaut de réserves expressément émises par l'acheteur lors de l'enlèvement, les produits remis par Venezo seront réputés conformes en quantité et qualité aux attentes du client.

Article 6. Reprise des marchandises

L'acceptation et la validation de la transaction de la part du client confirme que les produits sont conformes et sans aucun vice. Les produits ne pourront être ni repris ni échangés si aucune réclamation n'a été émise lors de la livraison au domicile du client ou lors de l'enlèvement de la marchandise dans nos établissements. Aucune faculté de rétractation ne sera accordée à notre clientèle. Chaque vente est considérée comme ferme et définitive. Nous travaillons exclusivement sur bon de commande et facture approuvés par nos clients. Par conséquent merci de bien vouloir prendre connaissance de notre Politique de retour applicable aux articles que nous vendons avant d'en faire l'acquisition.

Article 7. Garantie

Nos produits sont garantis 2 ans contre tous problèmes de fabrication. Sont exclus les problèmes engendrés par un mauvais usage ou un mauvais entretien.

Article 8. Réserve de propriété

Venezo conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix principal conformément aux termes de la loi N°80335 du 12 mai 1980.

Article 9. Règlement des litiges

Tout litige relatif à la présente vente, même en cas de recours en garantie, et à défaut d'accord amiable entre les parties, l'affaire sera portée à la compétence exclusive du tribunal de commerce d'EVRY.

Article 10. Conditions d'achat

Toute vente ne sera consentie qu'à des clients majeurs et capables. Chaque vente doit correspondre aux besoins normaux d'un ménage.

Article 11. Identité

Venezo est un nom commercial de l'entreprise « **FUTUR INTERIEUR** ».

FUTUR INTERIEUR SARL est une société de droit français au capital de 50.000 Euros dont le siège social est situé au 275, Boulevard Aristide Briand à Savigny sur Orge (91600). RCS : 327 656 591.